



Syndicat Mixte des Eaux et d'Assainissement
de Beaufort - Ste Agnès et Environs

RAPPORT ANNUEL 2022

SECTION EAU

BEAUFORT-ORBAGNA - -CESANCEY - GEVINGEY - TRENAL - MAYNAL -
ROTALIER - Ste AGNÈS – SAVIGNY EN REVERMONT – VAL SONNETTE

Mai 2023

SOMMAIRE

1^{ÈRE} PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE	3
2^{ÈME} PARTIE : INDICATIONS TECHNIQUES	4
1. <i>La ressource</i>	4
2. <i>Les volumes produits à la station de pompage de Bonnaud (Val Sonnette)</i>	4
3. <i>Les volumes achetés</i>	4
4. <i>L'ensemble des volumes mis en jeu</i>	6
7. <i>Le rendement du réseau</i>	9
8. <i>Le traitement</i>	10
9. <i>Le réseau de distribution</i>	10
3^{ÈME} PARTIE : QUALITÉ DE L'EAU	11
1. <i>Les contrôles</i>	11
2. <i>Fer et manganèse</i>	11
4^{ÈME} PARTIE : RAPPORT FINANCIER	12
1. <i>Le prix de l'eau</i>	12
2. <i>Le compte Administratif 2022</i>	13
3. <i>La dette</i>	14
4. <i>Les travaux</i>	14
5^{ÈME} PARTIE : INDICATEURS DES SERVICES ET PERFORMANCE	17

1^{ère} partie : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

Le Syndicat Mixte des Eaux et d'Assainissement de Beaufort Ste Agnès et environs (SMEA) regroupe, pour la section eau, 9 Communes :

- BEAUFORT- ORBAGNA
- CESANCEY
- GEVINGEY
- TRENAL (MALLEREY)
- MAYNAL
- ROTALIER
- Ste AGNÈS
- SAVIGNY EN REVERMONT (71)
- VAL SONNETTE (commune nouvelle regroupant BONNAUD, VERCIA VINCELLES GRUSSE)

Le service eau assure directement les services liés à :

- La production d'eau potable
- Le traitement de l'eau
- La distribution aux abonnés
- L'entretien et l'amélioration du réseau d'eau
- La facturation

L'accueil des abonnés est assuré au secrétariat du Syndicat, à Beaufort, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 :

Syndicat des Eaux et d'Assainissement
Service Eau
6 Rue de la Coutouse
39190 Beaufort Orbagna

☎ : **03.84.25.07.05**

☎ : **06.09.64.76.87**

✉ : sie.beaufort@wanadoo.fr

Les agents effectuent des astreintes 7j/7, 365 jours/an, vous pouvez les joindre en cas d'urgence à ce même numéro.

2^{ème} partie : INDICATIONS TECHNIQUES

1. La ressource

Le Syndicat Mixte des Eaux et d'Assainissement de Beaufort - Ste Agnès et Environs utilise, pour la production d'eau potable, 3 puits situés dans la plaine de Savigny en Revermont (71).

- Puits n° 1 Les Vernelots Sud Section ZB Parcelle 93
- Puits n° 2 Sous Bonnaud Section ZB Parcelle 60
- Puits n° 3 Sous Bonnaud Section ZB Parcelles 103 et 105

2. Les volumes produits à la station de pompage de Bonnaud (Val Sonnette)

2017		2018		2019		2020		2021		2022	
Haut service	Bas service	Haut service	Bas service	Haut service	Bas service	Haut service	Bas service	Haut service	Bas service	Haut service	Bas service
289104	94633	270340	91086	250177	92997	268817	102584	258107	115716	265094	105625
383 737		361426		343174		371401		373823		370719	

- Répartition du volume total pompé par puits

	2020	2021	2022
Puit n°1	245402	272340	245030
Puit n°2	66512	39621	50929
Puit n°3	59487	61862	74720

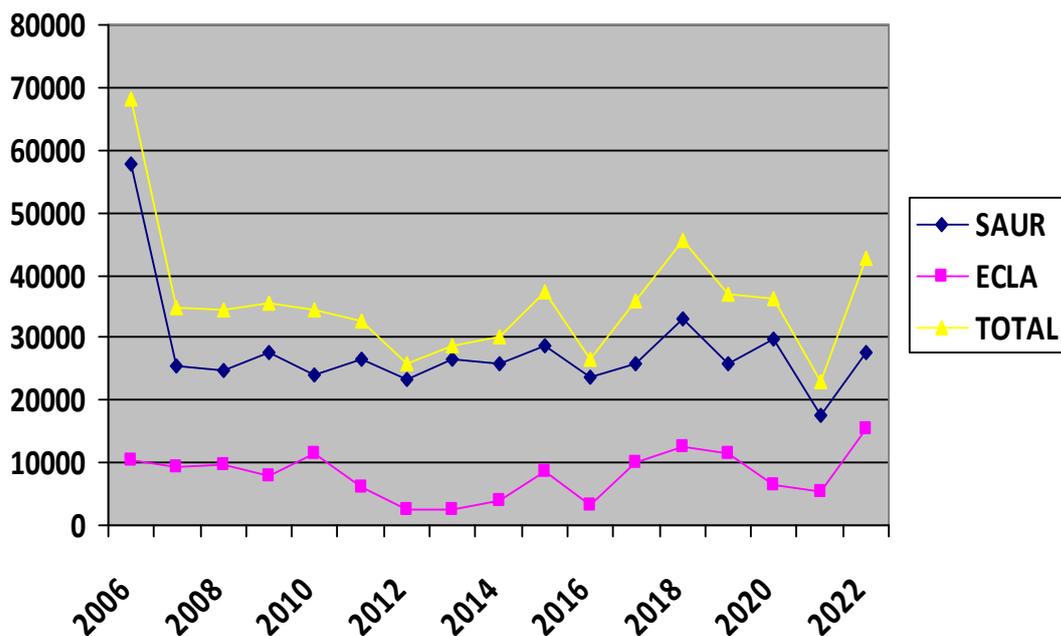
Les volumes puisés dans la nappe de Savigny varient d'une année à l'autre de façon irrégulière, en fonction des variations des besoins en eau (année pluvieuse, moins d'arrosage).

3. Les volumes achetés

Le Syndicat Mixte des Eaux et d'Assainissement de Beaufort Ste-Agnès et Environs dispose de deux conventions avec des fournisseurs d'eau pour des achats d'eau en gros :

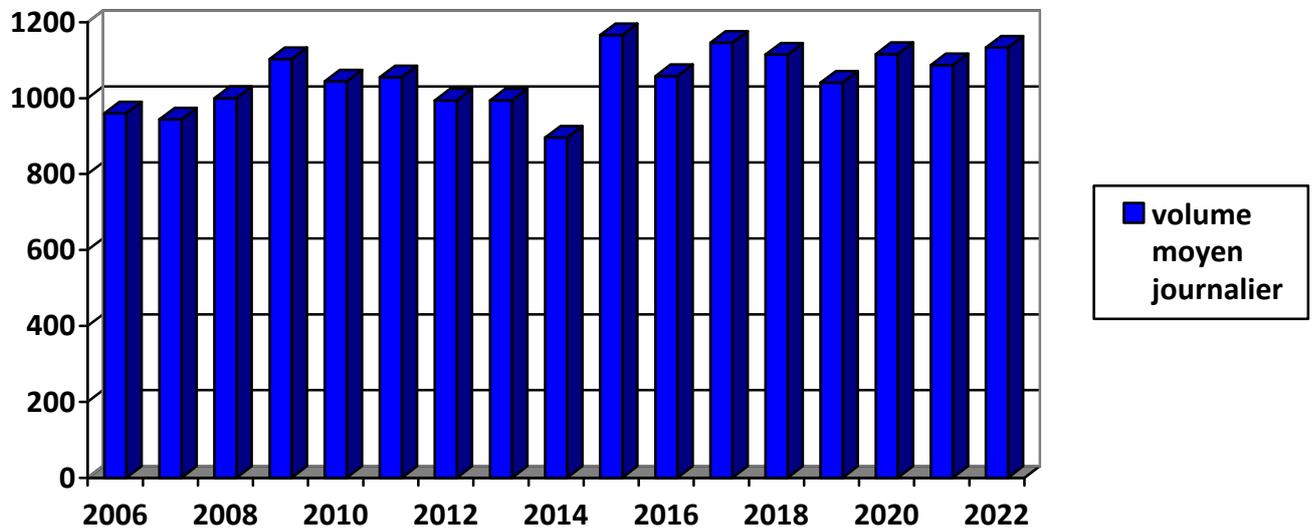
- Avec le Syndicat des Eaux de la Seillette (SAUR-71)
- Avec ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération)

	SAUR	SER	Total
2006	57935	10 318	68 253
2007	25 493	9 464	34 957
2008	24 865	9 567	34 432
2009	27 578	8 051	35 629
2010	23 898	11 571	34 469
2011	26 660	6 152	32 812
2012	23 145	2 669	25 814
2013	26490	2339	28829
2014	25972	4059	30031
2015	28858	8542	37400
2016	23510	3119	26629
2017	25818	10182	36000
2018	32987	12681	45668
2019	25735	11313	37048
2020	29740	6352	36092
2021	17718	5241	22959
2022	27529	15335	42864

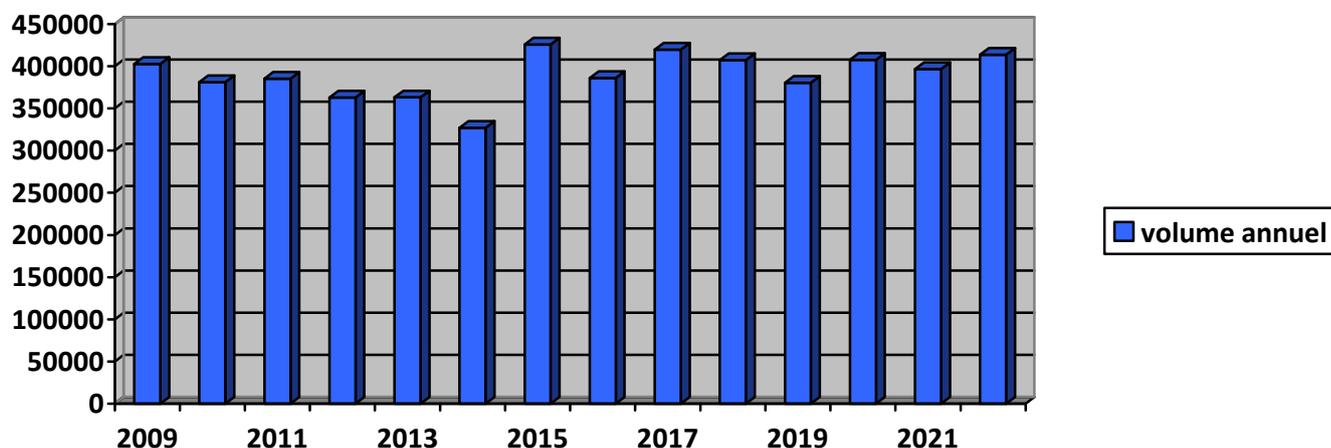


4. L'ensemble des volumes mis en jeu

	V produits (m ³)	V achetés (m ³)	V total (m ³)	V moy journalière (m ³ /j)
2004	277 773	60 084	337 857	926
2005	307 202	63 361	370 563	1015
2006	282 309	68 253	350 562	960
2007	309 700	34 957	344 657	944
2008	330 966	34 432	365298	1000
2009	366 911	35 629	402540	1103
2010	346 666	34 469	381135	1044
2011	352 443	32 812	385255	1055
2012	337008	25 814	362822	994
2013	334317	28829	363146	994
2014	297036	30031	327067	896
2015	388232	37400	425632	1166
2016	353001	26629	386173	1058
2017	383737	36000	419737	1146
2018	361426	45668	407094	1115
2019	343174	37048	380222	1041
2020	371401	36092	407493	1116
2021	373823	22959	396782	1087
2022	370719	42864	413583	1133



Histogramme annuel du volume d'eau en m3 mis en jeu



5. La population desservie par le SMEA (Données INSEE)

	2013	2014	2017	2018	2019
BEUFORT OBAGNA	1285	1314	1314	1349	1398
VAL SONNETTE	938	948	948	927	928
CESANCEY	404	412	412	394	392
GEVINGEY	458	457	457	453	452
MALLEREY	65	67	67	67	67
MAYNAL	348	348	348	342	334
ROTALIER	172	174	174	166	156
Sainte AGNES	351	355	355	355	355
SAVIGNY en RVT	1173	1181	1187	1171	1137
TOTAL	5194	5256	5262	5224	5219

6. Le nombre de branchements ouverts

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
BEAUFORT	620	639	649	657	653	650	647	658	649	665
BONNAUD	28	29	31	31	32	33	33	34	32	34
CESANCEY	198	204	203	211	210	210	211	210	211	213
GEVINGEY	216	222	224	233	232	233	229	234	237	235
GRUSSE	100	99	100	100	101	102	102	103	104	103
MALLEREY	41	41	41	41	41	41	41	41	42	41
MAYNAL	203	207	208	208	209	206	209	211	204	207
ORBAGNA	120	121	122	124	126	130	135	135	134	140
ROTALIER	109	110	109	109	109	110	111	112	110	112
Ste AGNES	181	182	185	185	184	185	183	184	182	193
SAVIGNY	644	665	661	672	675	675	670	676	667	673
VERCIA	150	155	157	159	161	162	162	164	159	164
VINCELLES	213	217	217	215	217	218	217	225	229	234
TOTAL	2823	2891	2907	2945	2950	2955	2950	2987	2960	3014

7. Le rendement du réseau

Nom de la commune	Nombre de factures 2022	consommation 2022 pour chaque commune	Volume facturé 2022 (M3)	Rendement 2022 (%)
Beaufort	657	95904	72605	75,71
Bonnaud	31	2513	3043	100,00
Cesancey	211	20882	17398	83,32
Gevingey	233	35254	23804	67,52
Grusse	104	9346	6948	74,34
Mallerey	41	4642	4084	87,98
Maynal	208	32179	26991	83,88
Orbagna	124	12641	10132	80,15
Rotalier	112	11474	8762	76,36
Ste Agnès	185	25120	23947	95,33
Savigny	672	80253	73420	91,49
Vercia	159	13119	13156	100,00
vincelles	215	32110	24430	76,08
Soit au total	2945	375437	308720	84,01

Le rendement global du réseau correspond au volume d'eau facturé divisé par le volume pompé et acheté.

Le rendement entre 2021 et 2022 est stable 84.01 % contre 84.06 % en 2021 l'objectif est d'améliorer la supervision et le système de comptage pour gagner en réactivité et essayer d'atteindre les 85 % à 90 % dans les années à venir. Rappelons que c'est un rendement brut il ne prend pas en compte les purges et les lavages de réservoirs.

8. Le traitement

Depuis janvier 2021 un système de traitement pour le fer et le manganèse a été mis en place. Après les études menées de 2016 à 2017 d'un montant de 39 482 € HT, une station de traitement Fer et manganèse est en fonctionnement depuis Janvier 2021.

L'eau est pompée dans la nappe de Savigny puis dirigée vers la bache de reprise de la nouvelle station de déferrisation démagnétisation. Elle est pompée depuis cette bache; subit une injection d'air et passe par deux filtres qui permettent un traitement biologique du fer et du manganèse. L'eau s'écoule ensuite gravitairement jusqu'à la bache de chloration. Elle est traitée par addition de chlore gazeux (depuis 2009).

Le chlore gazeux est injecté dans la bache de reprise et asservi à la marche des pompes de l'usine de traitement du fer et du manganèse. Ensuite l'eau de la bache traitée est refoulée vers le réseau de distribution.

9. Le réseau de distribution

La longueur totale du réseau de distribution est de 123 kms de conduites de type fonte ductile et PVC, répartis sur les 13 communes et partagés en deux services de distributions indépendants :

Le Haut Service

GEVINGEY - CESANCEY - ROTALIER – BEAUFORT-ORBAGNA – RAMBEY (CME DE BEAUFORT) – MAYNAL - STE AGNÈS – VAL SONNETTE

Le Bas Service

BONNAUD - SAVIGNY EN REVERMONT - TRENAL - BONNAISOD (CME DE VAL SONNETTE) - LE PERRON ET LONGEVERNE (CME DE BEAUFORT-ORBAGNA).

Les Réservoirs

HAUT SERVICE	Ste AGNÈS	2 x 300 m ³
	GEVINGEY	500 m ³
	ROTALIER	220 m ³
	ROTALIER	300 m ³
	BEAUFORT-ORBAGNA	400 m ³
	MAYNAL (Eglise)	30 m ³
	MAYNAL	200 m ³
BAS SERVICE	BONNAUD	300 m ³
	SAVIGNY	300 m ³
Capacité de stockage	TOTAL	2 850 m³

3^{ème} partie : QUALITÉ DE L'EAU

1. Les contrôles

Les contrôles sur la qualité de l'eau sont assurés par les agents de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Des prélèvements sont effectués sur l'eau brute (eau de la nappe), sur l'eau traitée (station de pompage ou réservoirs) et sur l'eau distribuée (chez les consommateurs). Ces prélèvements sont transmis à des laboratoires agréés pour analyses.

Les résultats des analyses sont transmis à l'ARS, au SMEA et aux communes où ont eu lieu les prélèvements. Ils font l'objet d'un affichage public. L'ensemble des résultats est consultable au siège du SMEA, 6 rue de la Coutouse ou dans les mairies. **(Voir rapport ARS joint en fin de rapport annuel)**

2. Fer et manganèse

Une étude a été lancée en 2016 avec la mise en place d'un pilote sur la station de pompage de Bonnaud. Ce pilote est un modèle réduit d'un traitement pour pouvoir tester son efficacité.

Ce traitement est biologique, et ne nécessite pas d'ajout de réactif chimique car le fer et le manganèse sont dégradés par des micro-organismes fixés dans un filtre à sable.

Le pilote a été installé en août 2016 et arrêté en février 2017. Pendant cette période nous avons modifié différents paramètres pour optimiser le traitement.

Le traitement se faisait sur 3.6 m³/j. Les résultats ont été concluants.

Le dossier loi sur l'eau a été obtenu après plusieurs échanges avec la DDT de Saône et Loire.

Un appel d'offres a été lancé en juin 2018 pour la construction d'une unité de traitement fer et manganèse.

L'entreprise retenue est H E S (Hydro Europe Service) pour un montant de 1 228 130.00 €

La construction a débuté en septembre 2019 et la station de traitement a été mise en service en janvier 2021

Métabolites S Métolachlore:

Depuis 2018 des analyses plus poussées sont effectuées par l'ARS au niveau des résidus de pesticide sous-produit des molécules mères appelées métabolite. La présence de certains métabolites a été détectée sur nos puits notamment l'ESA Métolachlore, sous-produit du S métolachlore, herbicide utilisé dans les cultures de maïs et de soja.

De 2018 à 2021 un suivi a été réalisé pour mesurer l'évolution de ces produits dans les puits. En 2021 certains métabolites ont été classés comme pertinents par les autorités dont l'ESA métolachlore.

Nous avons été mis en demeure de mettre en place un plan d'action pour pouvoir bénéficier d'une dérogation pour la distribution de l'eau. Cette demande dérogation a été déposée en février 2022 en préfecture.

Suite à la présentations devant le CODERST, le SMEA a obtenu une dérogation par arrêté en date du 12 Mai 2022.

La moyenne des dépassements se situe à environ 0.28 µg/l pour une norme de 0.1µ/l sachant que la valeur sanitaire maximale (vmax) pour cette molécule est de 510 µg/l.

En septembre 2022, l'ANSES classe cette molécule « non pertinente » au regard des dernières études qu'elle a reçues. De ce fait, la norme est désormais fixée à 0.9 µg/l.

Chlorure de vinyle monomère

Présence de chlorure de vinyle monomère Hameau de Beauvernois commune de SAVIGNY EN REVERMONT

Dans le cadre de la campagne de surveillance du chlorure de vinyle monomère (CVM), l'Agence Régionale de santé a effectué en 2022, 5 prélèvements sur le secteur de Beauvernois à SAVIGNY-EN-REVERMONT et 4 secteur les Chavannes. Concernant les Chavannes la moyenne des mesures est conforme.

Concernant le hameau de Beauvernois La moyenne de ces mesures étant supérieure aux normes en vigueur, l'Agence Régionale de Santé a notifié cette situation non conforme dans un courrier du 02 Décembre 2022, indiquant au SMEA devoir mettre en place des mesures effectives dans un délai d'un an.

Ce dépassement est dû à la migration de molécules de la canalisation dans l'eau. Ce phénomène est favorisé par un long temps de séjour dans les conduites qui est dû à un faible tirage d'eau. Une température trop haute de l'eau amplifie ce phénomène. C'est d'ailleurs durant l'été que 4 des 5 prélèvements ont été réalisés par l'ARS afin de tenir compte de la période la plus défavorable.

Afin de limiter cette contamination, des purges régulières ont été réalisées. Parallèlement à ces purges, des travaux ont été réalisés en novembre 2022 et en janvier 2023 pour limiter le temps de séjour de l'eau dans les canalisations. Cette première tranche de travaux a permis de diminuer la charge sans pour autant retrouver la qualité de l'eau espérée.

Toutefois, les résultats des analyses faites en janvier 2023 sur 5 points différents du réseau sur le secteur de Beauvernois sont conformes. Ces résultats corrects s'expliquent par une température d'eau peu favorable à la migration des CVM.

Le SMEA a réalisé une étude pour connaître exactement la nature des travaux à réaliser sur ce secteur. Suite à cette étude, un appel d'offres a été réalisé pour les travaux qui se feront en 2 tranches :

-la première sur un linéaire total de 1 670 mètres avec la reprise de 34 branchements.

-la deuxième tranche sur un linéaire de 870 mètres avec la reprise de 10 branchements. Cette tranche sera effectuée si les analyses faites cet été après les travaux de la première tranche ne sont pas probantes.

Le coût de totalité des travaux s'élève à 523 738 euros HT.

Les travaux de la première tranche débuteront début juin 2023.

Dans le cadre du contrôle sanitaire de la qualité des eaux réalisés par l'ARS, des mesures de CVM ont été réalisées antérieurement, entre 2008 à 2021, dans l'eau desservie dans le bourg de Savigny dont certaines à l'école même.

Sur ces 14 analyses de CVM réalisées entre 2008 et 2021, aucune n'a mis en évidence cette molécule au-delà du seuil de détection du laboratoire.

Sur le secteur du bourg, les résultats des analyses sont conformes aux exigences de qualité.

Le CVM étant volatil, les consignes de l'Agence Régionale de santé de porter l'eau à ébullition ce qui permettra pour certains usages (cuisson d'aliments, préparation de boissons chaudes...) d'éliminer le CVM.

De même pour la consommation d'eau froide, un stockage pendant 8 heures, à l'air libre et à température ambiante, dans une carafe, permet de limiter la présence de CVM. Il est aussi possible de faire bouillir l'eau et la faire refroidir avant consommation. Enfin, en cas d'absence prolongée du logement, il conviendra de laisser couler l'eau de votre robinet avant consommation.

4^{ème} partie : RAPPORT FINANCIER

1. Le prix de l'eau

La tarification comprend une part fixe et une part variable:

La part fixe comprend l'abonnement de l'année 2022.

La part variable comprend la consommation de l'année 2021. Le prix de l'eau en 2021 était de 1.35 euros HT

2022	Eau HT	Taxes Agence		Total TTC
		Pollution	Prélèvement	
BEAUFORT-ORBAGNA	1,35	0,28	0,061	1,784 €
CESANCEY	1,35	0,28	0,061	1,784 €
GEVINGEY	1,35	0,28	0,061	1,784 €
MALLEREY (TRENAL)	1,35	0,28	0,061	1,784 €
MAYNAL	1,35	0,28	0,061	1,784 €
ROTALIER	1,35	0,28	0,061	1,784 €
STE AGNES	1,35	0,28	0,061	1,784 €
SAVIGNY	1,35	0,28	0,061	1,784 €
VAL SONNETTE	1,35	0,28	0,061	1,784 €

Année	Abonnement	M3
2002	42.00 €	0.95 €
2003	42.00 €	0.92 €
2004	42.00 €	0.92 €
2005	42.00 €	0.92 €
2006	42.00 €	0.95 €
2007	42.00 €	0.97 €
2008	42.00 €	1.00 €
2009	42.00 €	1.00 €
2010	42.00 €	1,05 €
2011	44.00 €	1,08 €
2012	44.00 €	1.13 €
2013	44.00 €	1.15 €
2014	44.00 €	1.18 €
2015	44.00 €	1.21 €
2016	46.00 €	1.23 €
2017	46.00 €	1.28 €
2018	46.00 €	1.28 €
2019	46.00 €	1.33 €
2020	46.00 €	1.33 €
2021	46.00 €	1.35 €
2022	46.00 €	1.39 €

2. Le compte Administratif 2022

EXPLOITATION	Chap	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	011	401 866.31 €	
Charges Personnels et Frais assimilés	012	191 037.72 €	
Autres charges gestion courante	65	18 340.98 €	
Atténuation de produits	014	65 644.00 €	
Charges financières	66	17 389.42 €	
Charges exceptionnelles	67	2 199.82 €	
Dotations aux amortissements	042	294 637.45 €	
Virement à la section d'investissement	023	0.00 €	
Dotations aux amortissements et aux provisions	68	1 962.36 €	
TOTAL DEPENSES		993 078.06 €	
Quote part dans subvention investissement	42		101 586.26 €
Ventes prod fab, prest services	70		870 416.75 €
Subvention d'exploitation	74		315.20 €
Autres produits gestion courante	75		3.12 €
Atténuation de charges	013		95.10 €
Produits financiers	76		2 635.84 €
Produits exceptionnels	77		78 282.67 €
TOTAL RECETTES			1 053 334.94 €

**Bilan : Excédant d'exploitation de 60 256.88 €
(avec reprise des résultats antérieurs)**

INVESTISSEMENT	Chap	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section investissement	001	269 688.99 €	
Emprunts et dettes assimilés	16	102 226.84 €	
Immobilisations amortissements	40	101 586.26 €	
Immobilisations incorporelles	20	4 242.00 €	
Immobilisations corporelles	21	79 873.29 €	
Immobilisations en cours	23	8 806.80 €	
TOTAL DEPENSES		566 424.18 €	
Solde d'exécution de la section investissement	001		0.00 €
Dotations, fonds divers et réserves	10		82 560.79 €
Ventes prod fab, prest services	13		251 795.61€
Emprunts et dettes assimilées	16		0.00 €
Immobilisations en cours	23		14 012.00 €
Autres immo financières	27		3 029.34 €
Amortissement des immos	40		294 637.45 €
TOTAL RECETTES			646 035.19 €

**Bilan : Excédent d'investissement de 79 611.01 €
(avec reprise des résultats antérieurs)**

3. La dette

La dette en capital au 1^{er}/01/2022 s'élevait 1 102 864.86 € répartis sur 10 emprunts.

L'annuité à payer au cours de l'exercice était de : 114 381.61 €

Soit	Capital	: 95 058.40 €
	Intérêts	: 19 323.21 €

4. Les travaux

2013

- Travaux de régénération des puits du champ captant de Bonnaud
- Renforcement réseau GRUSSE DN 100 sur 200 ml

2014

- Commune de Vercia : Renforcement du réseau transit DN 200 sur 200 ml
- Lancement du schéma directeur d'eau potable phase 1 finalisée.

2015

- Commune de Beaufort le Perron renforcement du réseau DN 80 sur 500 ml
- Commune de Vincelles Renforcement du réseau transit DN 200 sur 440 ml
- Campagne de mesure du schéma directeur pour les phases 2 et 3

2016

- Commune de Beaufort renouvellement du réseau de transit fonte DN 150 sur 260 ml et renouvellement réseau PEHD DN 63 sur 160 ml
- Commune de Cesancey renouvellement du réseau DN 125 sur 270 ml
- En interne reprise de branchements sur des communes adhérentes au SIEA et sur la commune d'Augea
- Reprise de branchements plomb en prestation de service

2017

- Commune de Savigny en Revermont renouvellement de 790 ml en DN 125 fonte secteur rue des vergers, route de Louhans ; 365 ml en DN 100 fonte secteur rue du Château d'eau ; 370 ml en PEHD 63 mm route de la Chaux avec reprise des branchements. Ces travaux ont été réalisés en commun avec l'assainissement de la commune de Savigny en Revermont.

En Interne

- Commune de Beaufort lieu-dit Longeverne changement d'une conduite et mise sur domaine public 137 ml DN 110 en PVC ; 684 ml en DN 90 en PVC avec reprise des branchements.
- Commune de Savigny en Revermont secteur Bois de Bans 114 ml en PVC DN 125 avec reprise des branchements.
- Commune de Saint Agnès 132 ml en PVC DN 63 avec reprise des branchements.
- Commune de Maynal descente du réservoir 102 ml en PVC DN 125.

Total 2.69 kml renouvelé

2018

- Sur le hameau du Sorbier (Commune de Maynal) conjointement avec assainissement entreprise Petitjean linéaire 310 ml pvc dn 63

En interne

- Hameau du Sorbier commune de Maynal 102 ML pvc DN 63, reprise de 9 branchements
- Reprise branchement rue du château d'eau Savigny 6 branchements
- Maynal église 100 mètres pehd 63 mm et pehd 40 mm reprise de 8 branchements
- Hameau de Longeverne direction le perron commune de Beaufort 480 ml PVC DN 110

Total 0.99 km renouvelé

2019

- Vercia Paisia route de Rotalier 240 ml fonte DN 125 (Programme 2019 réalisé début 2020)
- MAYNAL rue du château 390 ml fonte DN 125 (Programme 2019 réalisé début 2020)

En interne

- MAYNAL Care le haut 150 ml PEHD DN 63 140 ml PEHD en dn 40 avec reprise de 8 branchements
- VERCIA Paisia 70 ml PEHD DN 40 avec reprise 5 branchements (prévu 2019 fait début 2020)
- Rotalier 30 ml PEHD DN 40 avec reprise 4 branchements
- MAYNAL Le sorbief 50 ml PEHD DN 40 avec reprise 5 branchements
- Début construction de l'usine de déferrisation démanganisation

Total 1.07 kml renouvelé

2020

- Construction de l'unité de traitement Fer et manganèse
- Savigny en Revermont secteur les magniens 105 ml PVC en DN 125 et 625 ml en PEHD DN 63

En interne

- Reprise 10 branchements Vincelles rue du Pérou route de Grusse avant travaux **changement**

canalisations

- Reprise canalisation rue du château BEAUFORT 114 ml fonte DN 60 et reprise de 6 branchements
- VERCIA Paisia 100 ml PEHD dn 50 70 ml DN 40 avec reprise 5 branchements
- Création d'un branchement pour alimentation maraichage Val Sonnette (Vincelles) 126 ml PEHD 40mm
- Création de 10 branchements neufs
- Suite à un audit interne – orientation Travaux sécurisation des sites (Intrusion)

Total 1.14 kml renouvelé

2021

- VAL SONNETTE Vincelles rue principale 620 mètres en fonte Dn 200 mm
- VAL SONNETTE Vincelles route de Grusse 305 ml fonte Dn 125 mm

En interne

- BEAUFORT Les grevots 635 ml pehd Dn 75mm. 2 branchements
- BEAUFORT Faubourg Orbagna 251 ml PVC Dn 63mm. 5 branchements
- BEAUFORT Faubourg Orbagna 50 ml pehd Dn 40
- Impasse Honry beaufort 102 ml pvc Dn 63 1 branchement
- Rotalier impasse des roche 60 ml pvc Dn 63 3 branchements

Total 2.02 kml renouvelé

2022

Suite à une relance d'appel d'offre dans le but d'obtenir des meilleurs prix la montée du réservoir de sainte-Agnes a été reportée

- MAYNAL Rue Du Maréchal Oudet renouvellement de 113 ml en PEHD 63 MM

En interne

- Renouvellement total de 7 branchements
- Création de 6 branchements
- VAL SONNETTE vincelles Rue des vignes reprise d'une antenne de 30 ml PEHD 40 mm avec 2 branchements
- VAL SONNETTE vincelles Impasse des vignes reprise d'une antenne de 23 ml PEHD 40 mm avec 3 branchements
- VAL SONNETTE vincelles Rue du vernois reprise d'une antenne de 38 ml PEHD 63 mm et 28 ml PEHD 40 avec 5 branchements
- Beaufort Les grevots renouvellement 48 ml PEHD 63 mm et 50 ml en PEHD 40 mm avec 4 branchements
- BEAUFORT Longeverne renouvellement de 98 ml en pehd 50 mm reprise de 4 branchements
- SAVIGNY EN REVERMONT route de Sagy reprise de 12 branchements sur fonte dn 150 mm pour suppression fonte dn 60

5^{ème} partie : Indicateurs des services et performance

(Suivant décret du 2 mai 2007)

1 Indicateurs descriptifs des services

D 101.0 Estimation du nombre d'habitant desservis

Le SMEA fournit de l'eau pour 5 219 habitants environ.

D 102.0 Prix TTC du m3 pour 120 m3(abonnement eau compris)

2.223 € TTC (moyenne sur les 13 communes prix de l'eau uniquement)

D 151.0 Délai maximal de mise en eau des branchements (neufs terminés ou existants)

Ce délai est fixé à 24 heures ouvrables.

2 Indicateurs de performance

P 101.1 Taux de conformité des analyses microbiologiques : 100 %

(voir rapport qualité de l'eau ARS 2020)

P 102.1 Taux de conformité des analyses pour les paramètres physico-chimiques : 90.3 %

P 103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimonial du réseau : 97 points

P 104.3 Rendement du réseau de distribution : 75.3 %

P 105.3 Indice linéaire de volume non compté

((Volume mis en distribution - volume compté) / linéaire de réseau) / Jours

= 2.3 m3 / km / j

P 106.3 Indice linéaire de perte de réseau

((Volume mis en distribution – volume consommé autorisé- volume de service) / linéaire de réseau) / Jours

= 2.3m3 /km / j

P 107.2 Taux moyen de renouvellement de réseau

((nbre de kms changés sur les 5 dernières années / 5) / linéaire de réseau) *100

=1.37 % /an

P108.3 Indice d'avancement de la protection de ressource en eau : 100 %

P 109.0 Montant des actions de solidarité : 0.00 €/m3

P 151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmés

(nbre d'interruptions / nbre d'abonnés) *1000

(1.69/2945) * 1000 = 1.35^{0/00}

P 152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture de branchements : 100 % (cf 1.3)

P 153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité : 4.4 ans

P 154.0 Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente : 1.70 %

P 155.1 Taux de réclamation : 2.70 %